

Procédure d'inscription école maternelle Édouard LABELLE

ATTENTION TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

Inscrire son enfant UNIQUEMENT si :

- Vous venez d'emménager sur la commune et que votre enfant n'est pas inscrit
- Votre enfant est né entre le 1er janvier et le 31 décembre 2023 ET effectue sa première rentrée en maternelle

Comment inscrire mon enfant ?

ÉTAPE 1 : L'inscription auprès de la mairie
Pour effectuer la demande d'inscription, veuillez-vous munir des pièces suivantes et déposer le dossier en mairie : Pièces à fournir : • Fiche d'inscription mairie dûment remplie • Fiche de renseignements école • Fiche d'urgence école • Copie du livret de famille pages parents et enfants à inscrire • Copie de la pièce d'identité des parents • Copie d'un justificatif de domicile (facture d'électricité ou eau de moins de 3 mois, pas de facture de téléphone ni d'attestation d'abonnement). Attestation d'hébergement non valable • Certificat de radiation si l'enfant vient d'une autre école • Photocopie des 11 vaccinations obligatoires, attention DTP à jour. • 1 photo d'identité • L'attestation d'assurance scolaire et extrascolaire • En cas de séparation de parents naturels : décision du Juge aux Affaires Familiales précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant (1 photocopie du jugement : 1ère et dernière page ainsi que celles concernant la décision de garde et d'autorité parentale) ou à défaut autorisation de l'autre parent avec photocopie CNI • En cas de divorce : jugement de divorce ou décision du juge aux Affaires Familiales précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant (1 photocopie du jugement : 1ère et dernière page ainsi que celles concernant la décision de garde et d'autorité parentale)
ÉTAPE 2 : validation du dossier par la mairie et transfert à l'école
ÉTAPE 3 : l'inscription définitive auprès de l'école maternelle
La directrice de l'école vous contactera pour convenir d'un rendez-vous.

Le traitement des données recueillies a pour finalité la gestion des inscriptions scolaires. Pour toute information sur l'utilisation de vos données et l'exercice de vos droits, contacter le service Enfance Jeunesse.